

De : [Christian Roy \(DGSP\)](#)
À : [Élise Ariane Cabirol \(CISSSAT\)](#)
Cc : [Stéphane Bessette \(CISSSAT RN\)](#)
Objet : demande journaliste
Date : 17 juillet 2025 11:38:00
Pièces jointes : 
[image001.png](#)

Bonjour,

Afin de permettre un arrimage et une réponse concertée des acteurs de santé publique, je vous partage une réponse de l'inspq concernant la demande suivante du msss :

Comme discuté, nous aimerions recueillir vos commentaires concernant la méthodologie d'évaluation de l'exposition à l'arsenic (biosurveillance) chez les enfants et les adultes de Rouyn-Noranda préparée par la firme Intrinsik.

Votre appréciation nous sera utile, dans la mesure où la Fonderie Horne a récemment annoncé le lancement de sa propre étude de biosurveillance à Rouyn-Noranda en utilisant cette méthodologie. Tu trouveras les documents en pièce jointe.

Nous ne cherchons pas à obtenir un avis très détaillé de votre part, mais plutôt des commentaires généraux sur la question

Cette demande a fait suite à la sortie de la fonderie et de son étude. Malheureusement, le devis analysé par l'inspq n'est pas le devis utilisé par Intrinsik dans son étude, mais celui qu'intrinsik a soumis au Comité de biosurveillance du gouvernement en 2024.

En espérant le tout utile pour votre réponse au journaliste,

Christian

Christian Roy, Ph. D.

Conseiller en santé environnementale

Veuillez noter que je suis en télétravail, svp privilégiez les courriels pour me joindre. Merci de votre compréhension

Direction de la santé environnementale, climatique et du travail

Direction générale de la Protection de la santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Édifice Catherine-De Longpré

1075, chemin Sainte-Foy, 12^{ème} étage

Québec (Québec), G1S 2M1

Fax : 418 266-6708

christian.roy.dgsp@msss.gouv.qc.ca

Site web : Quebec.ca



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles.

Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel.

Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.